



BREVET D'INVENTION

N° 900.801

Classif. Internat.: A61K

Mis en lecture le:

01 -02- 1985

MINISTRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

LE Ministre des Affaires Economiques,

*Vu la loi du 24 mai 1854 sur les brevets d'invention**Vu le procès-verbal dressé le 11 octobre 19 84 à 10 h 00**au Service de la Propriété industrielle***ARRÊTE :**

Article 1. - *Il est délivré à* Mme. Aurélia D'ALESSANDRO
Rue des Cayats 8, 6001 Marcinelle

un brevet d'invention pour Crème naturelle de beauté sans eau

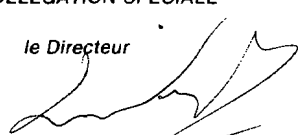
Article 2. - *Ce brevet lui est délivré sans examen préalable, à ses risques et périls, sans garantie soit de la réalité, de la nouveauté ou du mérite de l'invention, soit de l'exactitude de la description, et sans préjudice du droit des tiers.*

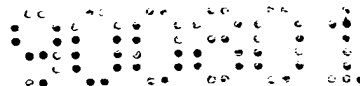
Au présent arrêté demeurera joint un des doubles de la spécification de l'invention (mémoire descriptif et éventuellement dessins) signés par l'intéressé et déposés à l'appui de sa demande de brevet.

Bruxelles, le 31 octobre 19 84

PAR DELEGATION SPECIALE

le Directeur


L. WUYTS



DEMANDEUR : D'ALESSANDRO Aurélia

NATURE DU BREVET : INVENTION

TITRE DE L'INVENTION : crème naturelle de beauté sans eau

COMPOSITION : argile : 50 gr.

huile : 75 ml.

essence végétale quelques gouttes.

L'argile est de l'argile blanche ou kaolin.

L'huile est une huile végétale (olive, amande douce, germe de blé, tournesol et autres). La quantité d'huile peut être modifiée suivant la fluidité qu'on désire donner à la crème.

Les essences sont les essences de romarin (famille des labiacées), de lavande (famille des labiacées), de thym (famille des labiacées), de sauge (famille des labiacées), de bardane (famille des composées), de citron (fruit du citronnier), de bergamotte (fruit du poirier Bergamotte), de pin (arbre conifère), eucalyptus (famille des myrtacées), de géranium (famille des pélargoniums). Les préparations de plantes qui se dissolvent exclusivement dans l'huile peuvent aussi être ajoutées à cette crème.

C'est une crème de beauté naturelle à base d'argile, d'huile et d'essence végétale.

Certifié conforme

Le 5 octobre 1984.

Selma A